

Bulletin UFC AISNE

<https://aisne.ufcquechoisir.fr/>

ASSOCIATION LOCALE
DE L' AISNE



N°8 Octobre 2021

Edito

Cher(e)s ami(e)s adhérent(e)s,

Une note d'optimisme dans ces premiers jours d'automne, les permanences sont de nouveau en mesure d'accueillir les consommateurs depuis le 01/09/21 **sur rendez vous** :

Nous avons également repris les activités d'information avec les rendez-vous CONSO et la participation aux forums des associations à Soissons et Laon.

La campagne « énergie moins chère ensemble » se poursuit jusqu'au 31/01/22, début septembre 1068 inscrits pour le département de l'Aisne.

Nous allons continuer à informer, aider les consommateurs et aller plus souvent à leur rencontre.

Nous sommes encouragés par votre confiance et dans tous les cas nous ferons le maximum pour vous comprendre, vous aider et être près de vous.

D. LORENZON

Présidente UFC Aisne

Assemblée Générale

Notre AG s'est tenue en présence restreinte le 29/6/2021.
Après vote, le conseil d'administration se compose, par ordre alphabétique, de C. Beuzelin, A. Cottret, J.P. Farges, R. Gillot, B. Krouchi, J. Lesage, M. Leuthreau, D. Lorenzon et J.L. Quennelle.
La cotisation annuelle a été réajustée à 30€

Sommaire

Page 1

- Edito
- Assemblée Générale

Page 2

- Les permanences reprennent
- Commissions & conseils
- Nous avons fait une présentation

Page 3

- Les 70 ans de l'UFC
- Achats groupés
- Rénovation énergétique
- Double identification

Page 4

- Pétitions et mobilisations

Page 5

- Covid-19
- Exemple de litige
- Appli Quel débit
- Appli Quel produit
- Appli SpeedTest

Page 6

- Pensée
- Conseil
- Jeux
- Où nous rencontrer

Rédacteur : P. Langlois

Les permanences reprennent sur rendez-vous

Dans le respect des consignes sanitaires : distanciation, masques obligatoires, gel
Plus d'infos pour nous rencontrer en dernière page.

Commissions & conseils

Nous sommes représentés dans plusieurs commissions et conseils :

- Commission de surendettement
- Commissions des usagers SANTE dans certains centres hospitaliers
- Commission consultative des services publics locaux à Soissons et Château-Thierry
- Conseil de surveillance des hôpitaux de Nouvion-en-Thiérache et de Hirson
- Conseil territorial de l'Aisne de l'ARS (Agence Régionale de Santé) de Laon

Nous y étions

- Le 4 septembre au Forum des associations à Soissons.
- Le 11 septembre au Forum des associations à Laon.



A chaque fois nous avons reçu plus de 70 personnes

Nous avons fait une présentation

Le 24 juin, R. Gillot et JL Quennelle ont présenté le « Rendez-vous santé » de l'UFC Que Choisir à la Ferme des Michettes pour les Cheveux d'Argent de la Chambre des Métiers de l'Aisne. Environ soixante-dix personnes ont assisté à cette présentation et ont pu échanger sur ce thème.



R. Gillot



Les 70 ans de l'UFC Que Choisir !

Créée en 1951, l'UFC-Que Choisir fête ses 70 ans en 2021 ! Un van aux couleurs de l'association parcourra la France du 15 septembre au 18 décembre. Venez rencontrer nos bénévoles et découvrir tout ce que l'UFC-Que Choisir fait pour vous, votre santé, l'environnement et tous les domaines de la consommation. Regardez si le van passe près de chez vous et venez à notre rencontre. Plus d'infos [ici](#)

Le van sera à **Reims** les **28 et 29/10** sur l'espace évènementiel derrière la Porte de Mars.

Energie moins chère - Achats groupés »

Les campagnes 2021 d'achats groupés de l'UFC sont lancées pour faire baisser le montant des factures sur le :

- Fioul ; plus d'infos [ici](#)
- Gaz ; plus d'infos [ici](#)
- Electricité ; plus d'infos [ici](#)
- Pellets ; plus d'infos [ici](#)

Rénovation énergétique des logements

- Ne donnez jamais suite aux sollicitations téléphoniques dans ce secteur d'activité et évitez de laisser vos coordonnées téléphoniques
- Méfiez-vous des entreprises qui se réclament d'organismes publics ou de fournisseurs d'énergie
- Prenez le temps de la réflexion et de la comparaison
- Vérifiez la régularité du coût qui vous est annoncé
- Assurez-vous que les entreprises bénéficient bien des labels de qualité annoncés et des qualifications professionnelles nécessaires
- Demandez des références d'autres travaux réalisés
- Ne signez jamais un document sans l'avoir entièrement lu et avoir pris tout le temps nécessaire pour en vérifier les conséquences pour votre foyer.
- Ne remettez aucun paiement immédiat au professionnel
- Des regrets ? Faites usage du délai de rétractation de 14 jours

La double authentification s'impose

Tous les achats en ligne de plus de 100 € sont désormais soumis à une procédure d'authentification plus forte qui implique une étape supplémentaire au moment de la validation de la commande. Objectif : lutter contre la fraude. Plus d'info [ici](#)



Pétitions et mobilisations

Les problématiques énergétiques rencontrées par les consommateurs, l'UFC-Que Choisir demande aux parlementaires de voter dans le cadre de la loi de finances 2022 :

- La baisse de la TVA sur la consommation de gaz et d'électricité a minima jusqu'à un retour à la normale des prix du gaz et de l'électricité sur les marchés internationaux
- La fin de l'aberration fiscale que constitue l'application de la TVA sur les taxes énergétiques qui permet à l'État de ponctionner les consommateurs à hauteur de 4,6 milliards d'euros par an.

Il y a déjà 40 294 signataires, notre objectif est de 50 000 signatures.

Pour signer la pétition c'est [ici](#)

Pour une eau sans pesticides ; alors que seulement 206 pesticides sont recherchés en moyenne dans l'eau potable, sachant qu'il en existe plus de 750 dans la nature, nous demandons au Ministère de la Santé de garantir une eau du robinet sans pesticides en augmentant significativement la recherche de ces substances nocives. Il y a déjà 54 539 signataires, notre objectif est de 75 000 signatures.

Pour signer la pétition c'est [ici](#)

Le chargeback, ou rétrofacturation, est une procédure censée permettre à un consommateur d'obtenir le remboursement d'un achat effectué par carte bancaire. Dans la pratique, elle n'est pas toujours évidente à mettre en œuvre et ses résultats sont assez aléatoires. Il peut être invoqué dans les cas suivants :

- découverte sur son compte bancaire d'une transaction non autorisée (suite au vol de la carte, par exemple)
- problème lors d'un achat (produit ou service non reçu, défectueux ou non conforme à la description, faillite du vendeur, etc.)
- souscription abusive à un service suite à un achat
- fraude ;
- erreur de traitement

Pour plus de renseignement, c'est [ici](#)

Face au fléau que représente le démarchage téléphonique non désiré pour les consommateurs, l'UFC demande aux pouvoirs publics d'interdire purement et simplement cette pratique. Une pétition, close maintenant, a recueilli 450 000 signataires en 2 mois. Même si nous n'avons pas obtenu une interdiction générale par défaut du démarchage téléphonique, ce dernier est désormais interdit dans le secteur de la rénovation énergétique par la Loi du 24 juillet 2020, mise en place de tranches horaires, renforcement des sanctions.



Covid-19

N'oubliez pas de consulter la page [Covid-19](#) de notre site, elle est régulièrement mise à jour

Exemple de litige gagné par nous

Location logement

Le consommateur signale un souci de fermeture des fenêtres vétustes dans un appartement en location. Après plusieurs contacts de la locataire auprès de l'agence sans succès, elle demande à l'UFC de l'aider.

L'UFC adresse une lettre argumentée à l'agence.

Un 1^{er} devis effectué pour changement des fenêtres a été refusé par le propriétaire. Un nouveau devis sera fait par une nouvelle entreprise jusqu'à obtenir une solution provisoire pour fermer la fenêtre en attente des travaux. L'agence a donné un accord de principe. L'UFC a demandé à l'adhérente quel suivi a été donné pendant le mois suivant. Rien n'a évolué. L'UFC relance l'agence, ceci aboutit à une réparation provisoire de la fenêtre et à une prise de date des travaux en accord avec la locataire.

Lancement de l'application « Queldébit »

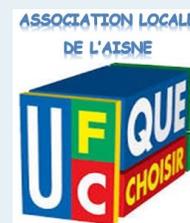
L'application gratuite et collaborative sur la qualité de l'internet mobile. Alors que le développement des usages numériques justifie plus que jamais une bonne qualité de service partout sur le territoire, l'UFC-Que Choisir lance l'application gratuite QuelDébit, constituant à la fois un outil individuel permettant aux utilisateurs de tester la qualité de leur connexion à l'Internet mobile où qu'il se trouve, et un outil collaboratif permettant d'établir des cartes de couverture. Plus d'info [ici](#)

L'application « Quelproduit »

QuelProduit est une application mobile gratuite et collaborative qui permet de vérifier l'innocuité et la composition des produits que vous achetez. QuelProduit couvre à la fois les articles alimentaires, ménagers et cosmétiques. Elle permet de faire ses courses en toute connaissance de cause, en scannant les produits sur son smartphone avant de les acheter. Plus d'info [ici](#)

L' applications « SpeedTest »

L'UFC-Que Choisir met à votre disposition un speedtest. Ce test de débit gratuit permet, d'un simple clic, de connaître le débit descendant, le débit montant (bande passante) et le ping (ou temps de latence) de votre connexion à Internet. Vous pourrez ainsi, en quelques secondes, avoir une idée précise de la qualité de votre connexion à Internet. Plus d'info [ici](#)



Pensée

Dans la vie on ne fait pas ce que l'on veut mais on est responsable de ce que l'on est.

Jean-Paul Sartre (1905–1948)

Ensemble pour une consommation responsable

Rien ne se perd, tout se transforme. Les déchets prolifèrent et leur réduction constitue un enjeu sanitaire, écologique et économique de tout premier ordre. Les consommateurs sont régulièrement appelés à jouer leur rôle dans ce combat. Toutefois, ils ne disposent pas toujours des outils et informations nécessaires, et d'autres acteurs échouent à remplir leur part du contrat. Pour en savoir plus :

[Déchets ménagers - Pour la réduction de leur volume et l'amélioration de leur traitement](#)

Jeux

Solution du numéro précédent : La réponse est .RIEN

RIEN n'est mieux que Dieu, RIEN n'est pire que le diable, les pauvres n'ont RIEN, les riches n'ont besoin de RIEN et si l'on ne mange RIEN, on meurt

Énigme : L'équation suivante n'est pas vérifiée : $\text{XI} + \text{I} = \text{X}$

Que faut-il faire pour que, sans être modifiée, cette équation soit juste ?

Où nous rencontrer

Crouy : 31 bis rue du Général Patton 02280 Crouy

Les lundis, mardis et jeudis après-midi de 14h à 18h sur rendez-vous.

téléphone : 09.70.96.64.93 Plan d'accès : [cliquer ici](#)

Saint-Quentin : Maison du Droit et de l'égalité au Palais de Fervaques

rue Victor Basch 02100 Saint-Quentin

Les 1^{er} et 3^{ème} lundis du mois entre 9 et 16h sur rendez-vous.

téléphone : 03.23.05.04.84 Plan d'accès : [cliquer ici](#)

Château-Thierry : l'Aiguillage, 2 avenue Ernest Couvrecelle

02400 Étampes-sur-Marne

Les jeudis 4/11/21 et 2/12/21 et de 9h à 12h sur rendez-vous. Regarder régulièrement le site pour les dates à venir

téléphone : 09.70.96.64.93 Plan d'accès : [Cliquer ici](#)

Paroles



Nous contacter

contact@aisne.ufcquechoisir.fr